ESTIMATES

# Status of Women Canada

2001-2002
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

## The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

**Part I – The Government Expenditure Plan** provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

**Part II – The Main Estimates** directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March.

**Part III – Departmental Expenditure Plans** which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before 31 March and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 2001

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing (PWGSC)
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: 1-800-635-7943
Internet site: http://publications.pwgsc.gc.ca

Catalogue No. BT31-2/2002-III-65

ISBN 0-660-61494-4

101-05664/

# Status of Women Canada

# 2001-02 ESTIMATES

## A Report on Plans and Priorities

**Approved**

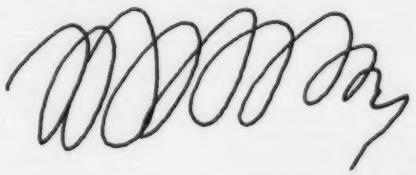

The Honourable Hedy Fry, P.C., M.P.
Secretary of State (Status of Women)

## Table of Contents


**I. Messages from the Secretary of State (Status of Women)**

Message from the Secretary of State (Status of Women) ..... 1

Management Representation Statement ..... 3

**II. Departmental Overview**

2.1 What's New ..... 5

2.2 Mandate, Roles and Responsibilities ..... 6

2.3 Departmental Objective ..... 7

2.4 Planning Context ..... 9

2.5 Departmental Planned Spending ..... 13

**III. Departmental Plan, Results, Activities and Resources**

3.1 Business Line Details ..... 15

3.2 Key Results Commitments and Planned Action ..... 18

**IV. Financial Information** ..... 27

**V. Other Information**

5.1 Status of Women Canada Contacts ..... 29

5.2 Reader Feedback Form ..... 30


This report is available through the Status of Women Canada Web site at
http://www.swc-cfc.gc.ca

## Section I: Message from the Secretary of State (Status of Women)

I am pleased to present the Status of Women Canada (SWC) *Report on Plans and Priorities* (RP&P) for the 2001-02 Estimates.

In the recent *Speech from the Throne*, the Government of Canada articulated its vision for the new century. This vision is embodied in the "Canadian Way". It is an approach which recognizes the synergy between social and economic well-being. It is an approach that is committed to strong values of justice, caring and compassion; to prosperity; to an equitable sharing of the benefits resulting from economic growth; a respect for diversity; and a partnership between citizens and state.

Gender equality, or equality between women and men, is at the very heart of these values. The Government of Canada remains committed not only to the principle of gender equality, but to concrete actions that will improve the quality of life for women where they work and where they live.

In the last quarter century, the situation of women has changed considerably. The "struggle to juggle" home, family and work responsibilities is a growing challenge for women as they enter the paid workforce in increasing numbers. Demographic shifts, such as an aging and increasingly diverse population, different family structures, the changing face of the labour force, technological advances and globalization — these have also created challenges and pressures for women and their families.

The Government of Canada has played an important role in advancing gender equality — from establishing legal mechanisms such as Canada's *Charter of Rights and Freedoms*, to practical policies such as extending parental benefits under Employment Insurance legislation. The government's priorities over the past few years reflect its commitment to focus on areas where outcomes will improve the quality of life for women — children, health care, economic independence, strengthening Canada's relationship with Aboriginal peoples, and safer and stronger communities.

The foundation is firmly in place. Definitive actions that have advanced gender equality are the base from which we can build towards the future. But we recognize that a changing society and economy require new responses from government — that changes in the delivery of programs and services need renewed partnerships with governments, communities and stakeholders.

In June 2000, the government approved the development of an Agenda for Gender Equality (the Agenda), a strategy that will build on the strong foundation of past and ongoing initiatives in key areas that have a direct impact on the lives of Canadian women and men.

The Agenda's approach is an integral part of SWC's strategic plan, builds upon the framework of *The Federal Plan for Gender Equality (1995-2000),* is forward-looking and evidence-based. It enhances the links between domestic and international activities, and it seeks to ensure that all Canadians participate in the policy development process in a meaningful and sustained way.

As a collective initiative, the Agenda's success will depend on continuing partnerships and collaboration with other government departments, to ensure that the realities of women and men are visibly and horizontally reflected in government programs and policy design. Importantly, the Agenda provides me, as Secretary of State (Status of Women) with opportunities to focus on areas where measurable outcomes that benefit Canadian women and their families are achievable.

Through internal and external consultations, the following policy priority areas were identified and articulated in SWC's *Strategic Plan for 2000-2003*. Results are attainable because they build on established partnerships and initiatives. In some cases, an opportunity or need has presented itself that makes it timely for SWC to act. They are the overarching areas that will guide and focus efforts for the Agenda and the ongoing work of the department by:

- improving women's economic autonomy (enhance women's access to benefits, building on the success of the recent extension of parental benefits; increase women's knowledge of the taxation system; and advance a gender perspective in the dialogue on international trade and global migration);
- eliminating violence against women and the girl child (continue to advance the issue of trafficking in persons and ensure that a gender perspective is incorporated in strategies to address the problem; and continue to develop statistical indicators to measure progress in addressing violence against women); and
- advancing women's human rights (undertake more research on Aboriginal women and increase their participation in public policy development).

In June 2000, a Special Session of the United Nations General Assembly took place to review and assess progress achieved in implementing commitments made in Beijing at the 1995 World Conference on Women. SWC coordinated Canada's participation in the Special Session, which also focused on objectives for future actions. SWC will continue to fulfill the lead role in monitoring federal government implementation of the Beijing *Platform for Action*, as well as implementation of the outcomes of the Special Session.

In facing the challenges and seizing the opportunities of a changing world, the Government of Canada has committed to ensuring that no Canadian is left behind. Achieving gender equality in the new century will not just enhance the economic, social and political participation of women in Canada — it will benefit their families, their children and all Canadians. But it is a work in progress — there is still much to be done.

Canada's Agenda for Gender Equality will require renewed partnerships within government, between governments, with communities, non-governmental organizations and the private sector. It will build on the significant gains we have made both nationally and internationally to achieve measurable, sustainable and effective results. Most significantly, it will work to ensure that more than half of our population has an opportunity to improve their lives and participate in securing Canada's future.

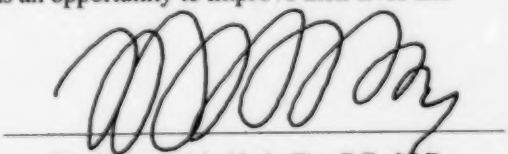

The Honourable Hedy Fry, P.C., M.P.
Secretary of State (Status of Women)

## Management Representation

***Report on Plans and Priorities 2001-2002***

I submit, for tabling in Parliament, the 2001-2002 Report on Plans and Priorities (RP&P) for Status of Women Canada.

To the best of my knowledge the information:

- Accurately portrays the department's mandate, priorities, strategies and planned results of the organisation.
- Is consistent with the disclosure principles contained in the *Guidelines for Preparing a Report on Plans and Priorities*.
- Is comprehensive and accurate.
- Is based on sound underlying departmental information and management systems.

I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the RP&P's production.

The Planning and Reporting Accountability Structure (PRAS) on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Name: _____

Date: 26/02/01

## Section II: Departmental Overview

### 2.1 What's New

The development of an Agenda for Gender Equality (the Agenda), is the cornerstone of Status of Women Canada's plan to advance equality for women and men in the new century. The Agenda's approach is an integral part of SWC's strategic plan, builds upon the framework of *The Federal Plan*, is forward-looking and evidence-based.

The Agenda is a strategy that will build on the strong foundation of past and ongoing initiatives in key areas that have a direct impact on women's lives.

A pivotal component of the Agenda will be a coordinated and coherent framework to ensure that current and new policy and program initiatives are "engendered", meaning that the realities of women and men are visibly reflected in their development. This will involve the continued development of tools, training, and other supports including performance and evaluation frameworks. Pilot projects in targeted areas will also be pursued to demonstrate how Gender-Based Analysis (GBA) can be introduced in a systematic fashion, and effectively contribute to the achievement of better policy and program outcomes that support gender equality.

Of the $20.5 million committed to the Agenda over 5 years, $10.25 million will enable Status of Women Canada to establish this framework in order to enhance its work horizontally and in partnership with other government departments. The remainder will be used to provide funding for women's and other equality-seeking organizations, through the Women's Program. This support will not only enhance SWC's ability to work with a broader cross-section of groups working to address new and emerging issues to advance gender equality; it will facilitate groups' ongoing contributions to the integration of GBA in public policy-making at the national and regional levels.

Opportunities will be sought by SWC to enter into partnerships with other government departments to develop initiatives that advance gender equality in a coherent, deliberate and visible way. These initiatives would address gaps identified under SWC's three corporate priorities of improving women's economic autonomy; eliminating systemic violence against women and the girl-child; and advancing women's human rights. Specific issues to be pursued under each corporate priority are identified in this document under the chart in Section III.

In order to design policies and deliver programs and services which are consistent with the goal of engendering, SWC will continue to enhance capacity building of key partners and stakeholders, and promote the incremental practice of GBA across government by:

- promoting common understanding of concepts and best practices;
- promoting use of common tools and indicators; and
- demonstrating how to achieve better policy and program outcomes by identifying, in collaboration with participating "key" departments, initiatives where GBA could be introduced in a systematic fashion.

### 2.2 Mandate, Roles and Responsibilities

---

***Legal Mandate:***
*Status of Women Canada was established by the Government of Canada in 1976 to "co-ordinate policy with respect to the status of women and administer related programs."* (Order in Council 1976-779)

---

SWC's mandate will now be guided by the new Agenda for Gender Equality (AGE), building on the foundation of the 1995 *Setting The Stage for the Next Century: The Federal Plan for Gender Equality.* It is strengthened by the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* (the *Charter*), as well as Canada's commitments under the United Nations' *Platform for Action (Beijing, 1995)*, and the *Convention on the Elimination of all Forms of Discrimination Against Women.*

---

***Vision:***
*Our vision is to play a key role in fulfilling the government of Canada's commitment to building a society that is inclusive and respectful of all Canadians, by promoting Gender Equality, and the inclusion and participation of the full diversity of women and girls in Canada.*

---

---

***Mission:***
*To promote gender equality and the full participation of all women in the economic, social, cultural and political life of the country.*

---

To achieve real progress on gender equality, SWC is firmly committed to consulting and acting in partnership with non-government organizations, provincial and territorial governments, researchers, the private sector, foreign governments and international organizations.

SWC also recognizes that equality between women and men is not just an issue of social justice, but a factor in every aspect of our lives. It affects the economic status, safety and security, health and well being of women, their children and their families. The attainment of gender equality therefore requires a holistic, horizontal, cross-societal approach. The issue of violence against women, for example, is a social issue, an economic issue, an issue for the Criminal justice system and a health issue.

Given its horizontal mandate and the diversity of its stakeholders, SWC's predominant role will be that of knowledge broker on gender equality. In this capacity, SWC facilitates interaction and information sharing among stakeholders and plays a key role in identifying opportunities for timely and effective input into the federal policy development process.

SWC will also fulfill the complementary role of portal for information and appropriate contacts on gender equality within the federal government.

As results are generated from the Agenda, SWC will seek to position itself as a centre of expertise, proactively promoting best practices, and sharing knowledge and frameworks with stakeholders and partners, so that they can engage in their own efforts to advance gender equality in their programs and policies.

Given these roles, the department is well positioned as an agent of change within the Government of Canada.

### 2.3 Departmental Objective

To promote equality of women in all spheres of Canadian life.

### Organization and Program Delivery

The *Co-ordinator* of SWC heads the department, reports legally to the Minister Responsible for the Status of Women, and reports on an ongoing basis to the Secretary of State (Status of Women).

The *Executive and Information Services Directorate* is responsible for Corporate planning, evaluation and reporting, co-ordination services and executive support to the Co-ordinator and the Secretary of State (Status of Women) including ministerial liaison and correspondence services. It also provides library and information services, records management and distribution and translation services, which support all aspects of the department's work.

The *Policy Analysis, Development and External Relations Directorate* reviews and conducts gender analysis of existing and proposed federal government policies,

legislation, programs and initiatives. It develops recommendations and strategies, and works in cooperation with other federal departments to promote gender equality. It undertakes developmental activities to address policy gaps on issues of concern to women. Internationally, the Directorate advances and promotes Canadian policy and priorities on women's human rights and gender equality. It collaborates with various stakeholders including, provincial and territorial governments, civil society and NGOs, international organizations and other governments on policy-related activities.

The *Communications and Consultations Directorate* informs women's organizations and the general public of federal priorities and programs relating to the status of women. This Directorate is the focal point for external communications and for consultations advice and planning. It undertakes the preparation of speeches and conducts media relations. It also carries out media analysis, responds to queries from the public, produces publications and promotional materials and provides communications advice.

The *Gender-Based Analysis Directorate* assists other federal departments and agencies to set-up their own processes to ensure that gender-based analysis is incorporated into all of their policy and program development activities.

The *Women's Program and Regional Operations Directorate* manages the implementation of the *Women's Program* which provides financial and technical assistance to women's and other voluntary organizations at the community, regional and national levels to advance equality for women. Through the *Regional Operations* component, the directorate is also responsible for ensuring the regional implementation of the department's mandate. It consists of 35 staff located in 16 points of service across the country which provides SWC with a direct link to communities and stakeholders.

The Policy *Research Directorate* is responsible for implementing and administering the Policy Research Fund, which contracts out emerging, sometimes urgent, forward-thinking policy research on women's equality issues. This Directorate also provides research-related input into policy analysis and development related to gender equality, provides information to women's groups, researchers and other constituents on ongoing and recent research, and collaborates with federal departments as well as domestic and international research organizations on policy research initiatives and projects.

The *Resource Management Directorate* ensures statutory accountability and delivers such services as financial and human resources management, informatics and telecommunications, security, material management and contract administration.

**Status of Women Canada**
**Organizational Chart**
**116 FTEs***

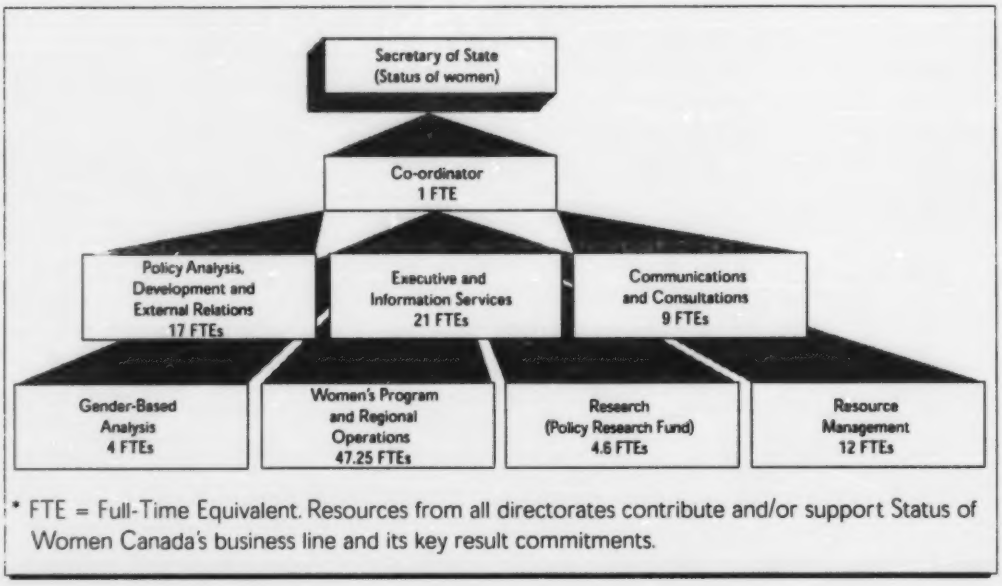


* FTE = Full-Time Equivalent. Resources from all directorates contribute and/or support Status of Women Canada's business line and its key result commitments.

There are no changes from the 2000-01 *Report on Plans and Priorities* nor the *Department Performance Report* for the period ending March 31, 2000, except in the number of employees (FTEs).

## 2.4 Planning Context

SWC's priorities support its overall mission and the Government of Canada's commitment to promote gender equality. These priorities further support the Government's *Speech from the Throne* commitments to children and families, strong and safe communities, Aboriginal people, and creating and sharing opportunities nationally and globally. Working in close collaboration with other government departments by way of continued assistance in training, developing Gender-based Analysis tools and evaluation frameworks, SWC's priorities will also support and complement the policy agendas of partner departments in the Agenda for Gender Equality.

In an era of globalization, Canadians, and Canadian women in particular, are looking to the government to respond to the need for a national perspective that provides for the full participation of all Canadians, from all regions of Canada, in all of their diversity (race, national, ethnic or indigenous origin, colour, religion, age, sex, marital status, family status, disability and sexual orientation). They are looking to the government to uphold

their rights, and to restore the fundamental tenets of social responsibility and democracy. Importantly, Canadians want to see their priorities in the policies and programs of their federal government.

Based on its expertise, its research and policy analysis capacity, its networks and the partnerships it has developed, SWC is well positioned to assist the government in responding to these expectations, through our domestic and international policies and activities.

While significant progress has been made toward gender equality, further advancements are impeded by the many challenges presented by a changing society and economy. In the last quarter century, the situation of women has changed dramatically in Canada. Demographic shifts such as an aging and increasingly diverse population, different family structures, the changing face of the labour force in light of technological advances and globalization – all have had a marked impact on women's lives and that of their families.

In light of these challenges, the following are the overarching areas that will guide and focus efforts for the Agenda and the ongoing work of the department:

Overall, women's share of earnings and total income has been gradually increasing, although the gaps are still large. In 1997, women's earnings were at 54 percent of men's and their total income was at 58 percent. Further, women's share of after-tax income has consistently been about 3 to 5 percentage points higher than before-tax income — evidence that the personal income tax system has had a positive impact on gender equality. Measures in the tax system that recognize dependent care work are one reason. There is also evidence of a gradually improving gender balance in the performance of paid and unpaid work.

These general trends, however, do not reflect the situation of all women and men.

Factors such as race, national, ethnic or indigenous origin, colour, religion, age, sex, marital status, family status, disability and sexual orientation mean that some groups of women may be doing well, while others are far below the average. Gender-based analysis is essential to address this diversity and to challenge our assumptions that time will solve many gender inequalities.

Building on the success of the recent extension of parental benefits, SWC will work with partners in relevant government departments to enhance women's access to other benefits. Efforts to increase women's knowledge of the taxation system will also support improvements to women's economic autonomy and that of their families.

The interrelationship between women's economic autonomy and their ability to escape violent relationships is but one example of the need for an integrated and cross-sectoral

approach to addressing violence against women. Governments, non-governmental organizations (particularly equality-seeking women's organizations), corporations and individuals have made significant efforts to address the issue of violence against women.

In order to determine the effectiveness of these efforts, SWC and its provincial and territorial counterparts are collaborating on a set of high-level indicators of violence against women that could be tracked over time. These indicators, when combined with other information, will provide valuable feedback with which current efforts to address violence against women and children can be expanded on or improved.

The emerging and serious issue of trafficking in persons has significant gender dimensions. Women and children are currently being trafficked into and within Canada, primarily for exploitation in the sex industry. The rise in migration of women and the feminization of poverty in many countries are contributing to the increasing vulnerability of women at the hands of organized crime syndicates.

At the federal level, SWC has demonstrated leadership in bringing the issue of trafficking in persons to the fore. SWC will continue to focus on this critical area and work with its partners in other government departments to reach comprehensive strategies to address this heinous activity.

Increasingly, and in response to pressure from non-government organizations and individual citizens, there has been a move toward transparency, citizen engagement and the merging of social and economic policy development in the context of various trade fora. The *Speech from the Throne* highlighted the third Summit of the Americas, which Canada will be hosting in Quebec City this year, as an exceptional occasion to advance Canada's interest in strengthening democracy and human rights in our region of the world.

The Summit of the Americas will provide an opportunity to advance gender equality and gender mainstreaming in the Hemisphere, as well as showcase Canada and its record as a leader in the advancement of gender equality and women's human rights.

SWC will continue to work with various stakeholders to create and share opportunities globally to promote gender equality and women's human rights, particularly by advancing the mainstreaming of a gender perspective in the programs and activities of organizations working at the international level.

In the area of human rights, the evolution of the Canadian courts' interpretation of the rights set out in the *Charter* speaks to the critical importance of conducting gender-based and other equality-based analyses of government policy, from its earliest inceptions.

International Human Rights instruments are also being employed both as a means of bringing international attention to the impacts of Canadian laws and government practices upon women, and as a source for interpretative purposes in the application of Canadian laws and the *Charter*.

In a country like Canada, women's diversity (race, national, ethnic or indigenous origin, colour, religion, age, sex, marital status, family status, disability and sexual orientation) presents multiple challenges in implementing gender equality policies. SWC continues to advocate for the recognition of women's human rights at home and around the world, and the importance of addressing multiple barriers faced by many women across the life span.

Internationally, Canada has an opportunity to promote an understanding of the links between gender and race through the upcoming World Conference Against Racism, to be held this September in South Africa. Here in Canada, Aboriginal women and girls are the fastest growing segment of the population. There is an increasing recognition, both domestically and internationally, that issues surrounding the human rights of Aboriginal, Inuit and Metis women are critical and need to be addressed.

The Government of Canada's commitment to fostering good governance and strong accountability in First Nation communities will support economic prosperity and improve living standards. In order for Aboriginal women to share in the opportunities of economic growth, we need to address the social and economic disparities that prevent them from fully participating in Canadian society and in the global economy.

SWC will undertake more research on Aboriginal women, by Aboriginal women, to better understand these disparities. Such a knowledge base will better inform both the Government's efforts to strengthen its relationship with Aboriginal people, and its work to ensure that basic needs are met for jobs, health, education, housing and infrastructure in First Nations communities. In addition, SWC will undertake measures to increase the participation of Aboriginal women in program and policy design.

In June 2000, a Special Session of the United Nations General Assembly entitled *Women 2000: Gender Equality, Development, and Peace for the 21st Century* took place to review and assess progress achieved in implementing commitments made in Beijing at the 1995 World Conference on Women. SWC coordinated Canada's participation in the Special Session, which also focused on objectives for future actions. SWC will continue to fulfill the lead role in monitoring federal government implementation of the Beijing Platform for Action, as well as implementation of the outcomes of the Special Session.

Finally, in order to review and assess program management processes, an audit of the Women's Program grants and contributions will be initiated in this fiscal year, taking into account financial and accounting prospects in the context of due diligence.

The recommendations resulting from this review will be addressed in next year's Report on Plans and Priorities. Also over the next fiscal year, SWC will be preparing for a program evaluation of its Women's Program, which has been operating under new funding guidelines for the last three years.

### 2.5 Departmental Planned Spending

| **($ millions)** | Forecast Spending 2000-2001[1] | **Planned Spending 2001-2002** | Planned Spending 2002-2003 | Planned Spending 2003-2004 |
|---|---|---|---|---|
| **Budgetary Main Estimates** | 17.6 | **21.2** | 22.7 | 22.7 |
| Non-Budgetary Main Estimates | | | | |
| Less: Respendable Revenue | | | | |
| **Total Main Estimates** | 17.6 | **21.2** | 22.7 | 22.7 |
| Adjustments to Planned Spending[2] | 2.6 | - | - | - |
| | 20.2 | **21.2** | 22.7 | 22.7 |
| Less: Non-Respendable Revenue | | | | |
| Plus: Cost of Services Received Without Charge | 1.4 | **0.9** | 0.9 | 0.9 |
| **Net Cost of Program** | 21.6 | **22.1** | 23.6 | 23.6 |
| **Full Time Equivalents** | 110.85 | **115.85** | 126.85 | 126.85 |

1 Reflects the best forecast of total net planned spending to the end of the fiscal year.

2 The adjustments to 2000-2001 Planned Spending, in the amount of $2.6 million consists of $2.0 million related to the 2000-2001 funding pertaining to the development of the Agenda for Gender Equality (AGE) and of other minor operating requirements such as adjustments for collective bargaining agreements, etc. Planned spending for 2001-2002 and future years have been adjusted to reflect AGE funding and some collective agreements increase, in comparison to the 2000-2001 RP&P. AGE, in sum, represents a financial increase of $2.0 million in 2000-2001, $3.5 million in 2001-02 and $5.0 million in 2002-03 and on-going thereafter (as referred in the above figures net of minor accommodation costs transferred to Public Works and Government Services Canada). Allocation between votes (i.e. Operating Budget and Grants and Contributions) is set equally.

## Section III: Departmental Plan, Results, Activities and Resources

### Status of Women Canada Business Line: Promoting gender equality.

### 3.1 Business Line Details

#### Business Line Objective

Status of Women Canada has adopted one business line synonymous with its mission:

---

*To promote gender equality and the full participation of women in the economic, social, cultural and political life of the country.*

---

#### Business Line Description

---

*To promote gender equality and the full participation of women in the economic, social, cultural and political life of the country:*

- *the promotion of the advancement of women in collaboration with federal government departments and agencies, local, provincial, and territorial governments, non-governmental organizations, industry and educational and health authorities;*
- *the provision of grants to support initiatives of women's and other voluntary organizations working toward the equality of women;*
- *the provision of technical information and support to the public, client groups and organizations to increase awareness of and facilitate action at local, regional and national levels to advance women's equality; and*
- *the funding of independent research on public policies that affect women and their advancement toward equality; and*
- *collaboration with other countries and multilateral organizations to advance public policy on gender equality.*

---

Over the 2000-01 fiscal year, the proposed corporate strategic plan was reviewed to ensure that proper consideration was given to:

- the new direction selected by management and validated by staff; and
- building realistic corporate planning evaluation frameworks to guide the setting of departmental goals, strategies, action plan, indicators and planned results.

This following chart builds on SWC's previous strategic Plan and includes the complete list of key activities for the Department, as well as resource allocation.

## 3.2 Key Results Commitments and Planned Action

To provide Canadians with: **Equality of women in all spheres of Canadian life**

**Planned Action**

| Federal Key Results Commitments | SWC Planned Results | Corporate Strategies |
|---|---|---|
| 1. Strengthened and more equitable public policy through policies, research, legislation, programs and services that take into account gender implications, the diversity of women's perspectives and the reality of their lives. | *1. Have influenced the development of fair and equitable public policy* | **A. Lead and manage a federal Agenda for Gender Equality by engendering public policy in 3 strategic policy areas:**<br>• eliminating violence against women and the girl-child<br>• improving women's economic autonomy<br>• advancing women's human rights |

## Planned Action

| How | Key Activities | Planned Impacts | Planned Spending |
|---|---|---|---|
| - directing/leading the integration of GBA in the policy and program development in departments and key institution<br>- undertaking policy analysis and development<br>- building strategic partnerships<br>- collaborating with civil society & NGOs to integrate GBA in public policy<br>- engaging Canadians<br>- advancing Canadian policy and priorities on gender equality at the international level | - conduct pilot projects in partnership with relevant departments<br>- targeted initiatives to fill gaps and address problems<br>- GBA capacity building in specific departments<br>- civil society & NGO capacity building<br>- provide various vehicles by which stakeholders can input into public policy<br>- Participate and contribute to selected international fora | - Reality of women and men are visibly reflected in government policy and program design, more specifically in trafficking; improved women's access to benefits; and on increased access of aboriginal women<br>- Increased understanding by departments and key institutions of the link between gender equality and the socio-economic policy environment<br>- Increased access of women and other equality seeking organizations, the public policy development process, nationally and internationally<br>- Canadian values related to gender equality, women's human rights reflected in selected international fora | $ 8.3 million |

## Planned Action

| Federal Key Results Commitments | SWC Planned Results | Corporate Strategies |
|---|---|---|
| 2. A broader range of informed and effective stakeholders working actively for gender equality, including organizations and institutions in the public, private and non-profit sectors.. | *2. Have enlarged the knowledge based on, and enhanced awareness of, women's realities and gender equality issues* | ***B.** Accelerate the knowledge building on selected issues with key audiences in the following strategic policy areas:*<br>• eliminating violence against women and the girl-child<br>• improving women's economic autonomy<br>• advancing women's human rights |

## Planned Action

| How | Key Activities | Planned Impacts | Planned Spending |
|---|---|---|---|
| - developing partnerships<br>- focussing on specific issues within strategic policy areas<br><br>- funding and technical assistance<br><br>- conducting gender-based policy research and / or analysis to fill knowledge gaps<br><br>- facilitating information dissemination internally and amongst stakeholders | - develop sectoral examples & think pieces<br><br>- develop tools and materials (training, indicators, research publications, etc.) | - enhanced knowledge base on, and enhanced public awareness of, selected issues through gender-based policy research, analysis, information and data dissemination (e.g. trade impact on gender, gender and the tax system, and trafficking)<br>- generated informed public dialogue on gender equality issues<br>- enhanced knowledge, skills and capacity of federal departments (including SWC), other governments, NGOs and the public at large to conduct GBA<br>- increased participation and engagement by young Canadians and Aboriginal women in public policy dialogue related to gender equality<br>- improved knowledge and understanding of (gender in the Canadian tax system and trade)<br>– optimized use of government resources | $11.1 Million |

## Planned Action

| Federal Key Results Commitments | SWC Planned Results | Corporate Strategies |
|---|---|---|
| 2. A broader range of informed and effective stakeholders working actively for gender equality, including organizations and institutions in the public, private and non-profit sectors (cont'd) | 2. *Have enlarged the knowledge based on, and enhanced awareness of, women's realities and gender equality issues* (cont'd) | **C. Foster partnerships with key stakeholders for targeted institutional change in the following strategic policy areas:**<br>• eliminating violence against women and the girl-child<br>• improving women's economic autonomy<br>• advancing women's human rights |

## Planned Action

| How | Key Activities | Planned Impacts | Planned Spending |
|---|---|---|---|
| - focussing on specific issues<br>- identifying specific institutions<br>- funding and technical assistance<br>- promoting gender-mainstreaming in key international fora<br>- promoting gender-based policy research in departments and key institutions | - develop academic curricula in partnership with academic partners<br>- develop awareness and sensitization processes and tools on GBA targeted to NGOs<br>- compile and publish gender mainstreaming good practices, and develop communications materials<br>- participate and contribute to implementing gender mainstreaming in selected international fora<br>- lead and collaborate to carry out gender-based policy research with institutions and research networks | - increased capacity of institutions (including students and professors) to apply GBA<br>- increased capacity leading to change<br>- increased integration of gender perspective in selected international fora<br>- increased integration of gender perspective in policy research of key institution and networks | $11.1 Million (cont'd) |

**Planned Action**

| Federal Key Results Commitments | SWC Planned Results | Corporate Strategies |
|---|---|---|
| 3. Departmental effectiveness | *3. Have improved the department's effectiveness and efficiency* | **D. Improve internal operations and human resources management** |

## Planned Action

| How | Key Activities | Planned Impacts | Planned Spending |
|---|---|---|---|
| - engaging staff<br>- strengthening staff accountability<br>- reviewing annually | - lead the implementation of our strategic planning and evaluation processes<br>- continue to address the recommendations raised in the internal Task Force report in response to Public Service Employee Survey<br>- continue the implementation of the IM /IT infrastructure in the context of the Government-On-Line Initiative<br>- implement SWC's intranet<br>- implement service standards in selected areas<br>- complete the implementation of the Modern Comptrollership function | - a more participatory and integrated strategic planning and evaluation processes<br>- progress made regarding a fair, supportive and family-friendly workplace, and a highly-skilled and motivated workplace<br>- progress made regarding the department's effectiveness<br>- greater access to information by employees<br>- more effective decision making sound risk management and appropriate control systems | $ 1.8 Million |
| **Total:** | | | **$21.2 Million** |

**Table 4.1: Summary of Transfer Payments**

| ($ millions) | Forecast Expenditures 2000-2001[1] | **Planned Expenditures 2001-2002**[1] | Planned Expenditures 2002-2003[1] | Planned Expenditures 2003-2004 |
|---|---|---|---|---|
| **Promoting Gender Equality Grants - Women's Program Funding and Technical Assistance** | 9.3 | **10.0** | 10.8 | 10.8 |
| **Total Grants** | 9.3 | **10.0** | 10.8 | 10.8 |

[1] Above figures reflect, in comparison to the 2000-2001 RP&P, an increase in the amount of $1.0 million in 2000-2001; $1.75 million in 2001-2002 and $2.5 million in 2002-2003 and on-going pertaining to 50% of the funding for the development of the Agenda for Gender Equality

**Table 4.2: Net Cost of Program for the Estimates Year**

| | Total ($ millions) |
|---|---|
| **Net Planned Expenditures** | 21.2 |
| *Plus: Services Received without Charge* | |
| Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC) | 0.5 |
| Contributions covering employee's share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS | 0.4 |
| Workman's compensation coverage provided by Human Resources Canada | |
| Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada | |
| | 0.9 |
| Less: Non-respendable Revenue | |
| **2001-2002 Net cost of Program** | **22.1** |

## Section V: Other Information

### 5.1 Status of Women Canada Contacts

**1) List of Statutory and Departmental Reports**

- *Status of Women Canada Main Estimates: A Report on Plans and Priorities*
- *Status of Women Canada Performance Report*

For other reports/documents, please visit the Status of Women Canada Web site at http://www.swc-cfc.gc.ca

**2) Contact Persons**

- For financial information, contact:
  Guylaine Métayer,
  Director of Resource Management and Informatics
  Telephone: (613) 947-1453; Fax: (613) 947-6113
  E-mail: metayerg@swc-cfc.gc.ca

- For information concerning this report, contact:
  Donna McKeeby
  Director, Executive and Information Services
  Telephone: (613) 992-5399; Fax: (613) 949-0449
  E-mail: mckeebyd@swc-cfc.gc.ca

  or

  Josiane Désilets
  Corporate Planning, Evaluation and Reporting
  (613) 995-3955; Fax: (613) 943-0449
  E-Mail: desiletsj@swc-cfc.gc.ca

- For general enquiries:
  Telephone: (613) 995-7835; Fax: (613) 957-3359

BUDGET DES DÉPENSES

# Condition féminine Canada

Budget des dépenses
2001-2002

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

## Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

**Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement** présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

**Partie II – Le Budget principal des dépenses** étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

**Partie III – Le Plan de dépenses du ministère** est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : http://publications.tpsgc.gc.ca

No. de catalogue BT31-2/2002-III-65

ISBN 0-660-61494-4

# Condition féminine Canada

## Budget des dépenses 2001-2002

## Un rapport sur les plans et priorités

**Approuvé**

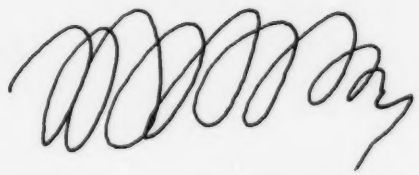

L'honorable Hedy Fry, c.p., députée
Secrétaire d'État (Situation de la femme)

## Table des matières


**I. Messages de la Secrétaire d'État (Situation de la femme)**

Message de la Secrétaire d'État (Situation de la femme) ..... 1

Déclaration de la Direction ..... 4

**II. Vue d'ensemble du Ministère**

2.1 Quoi de neuf ..... 5

2.2 Mandat, rôles et responsabilités ..... 6

2.3 Objectif du ministère ..... 8

2.4. Contexte de planification ..... 10

2.5 Dépenses prévues ..... 15

**III. Plans, résultats, activités et ressources du Ministère**

3.1 Renseignements détaillés sur le secteur d'activité ..... 17

3.2 Principaux engagements en matière de résultats, et résultats, activités et ressources prévus ..... 20

**IV. Renseignements financiers** ..... 29

**V. Autres renseignements**

5.1 Personnes-ressources de Condition féminine Canada ..... 31

5.2 Fiche de commentaires ..... 32


Ce rapport se trouve sur le site Web de Condition féminine Canada :
http://www.swc-cfc.gc.ca

## Section I : Message de la Secrétaire d'État (Situation de la femme)

J'ai le plaisir de présenter le *Rapport sur les plans et les priorités* (RP&P) de Condition féminine Canada (CFC) pour le Budget des dépenses de 2001-2002.

Dans le récent *Discours du Trône*, le gouvernement du Canada a présenté sa vision pour le nouveau siècle, vision qui s'incarne dans « l'approche canadienne ». Il s'agit d'une approche qui reconnaît la synergie entre le bien-être social et économique et qui prône les grandes valeurs que sont la justice, la bienveillance et la compassion, ainsi que la prospérité, le partage équitable des retombées de la croissance économique, le respect de la diversité et le partenariat entre les citoyennes, les citoyens et l'État.

L'égalité entre les femmes et les hommes est au coeur même de ces valeurs. Le gouvernement du Canada maintient son engagement non seulement à l'égard du principe de l'égalité entre les sexes, mais aussi en faveur de mesures concrètes qui amélioreront la qualité de la vie des femmes au travail et à la maison.

Au cours des 25 dernières années, la situation des femmes a changé de façon notable. La lutte afin de concilier les responsabilités familiales, domestiques et professionnelles est un défi de plus en plus grand pour les femmes, qui sont de plus en plus nombreuses à se joindre à la population active. Les changements démographiques — une population vieillissante et de plus en plus diversifiée, des structures familiales différentes, l'évolution du marché du travail, les progrès technologiques et la mondialisation, notamment — ont aussi créé des défis et des pressions pour les femmes et leurs familles.

Le gouvernement du Canada a joué un rôle important dans la promotion de l'égalité entre les sexes — que ce soit en établissant des mécanismes juridiques comme la *Charte canadienne des droits et libertés*, ou en adoptant des politiques de nature pratique comme la prolongation de la prestation parentale en vertu de la législation sur l'assurance-emploi. Les priorités du gouvernement au cours des dernières années témoignent de son engagement à faire porter ses efforts sur des secteurs où les résultats amélioreront la qualité de la vie des femmes — les enfants, les soins de santé, l'autonomie économique, l'amélioration des relations entre le Canada et les peuples autochtones et des collectivités plus sûres et plus fortes.

Les assises sont solidement ancrées. Des mesures formelles, qui ont favorisé les progrès en matière d'égalité entre les sexes, sont les fondations sur lesquelles l'avenir sera édifié. Mais, nous reconnaissons que le gouvernement doit proposer de nouvelles réponses à une société et une économie en évolution — que des changements aux modes de prestation des programmes et des services requièrent des partenariats renouvelés avec les gouvernements, les collectivités et les partenaires.

En juin 2000, le gouvernement a approuvé la mise sur pied du Programme d'action pour l'égalité entre les sexes (PAES), stratégie qui tablera sur les solides assises du passé et sur des initiatives en cours dans des secteurs clés, qui ont une incidence directe sur la vie des Canadiennes et des Canadiens.

Le PAES fait partie intégrante du plan stratégique de CFC, s'inspire du *Plan fédéral pour l'égalité entre les sexes (1995-2000),* est axé sur l'avenir et fondé sur l'expérience. Il démontre les liens entre les activités nationales et internationales et vise à assurer une participation concrète et soutenue des Canadiennes et Canadiens au processus d'élaboration des politiques.

Le succès du PAES, en tant qu'initiative collective, dépendra de la poursuite des partenariats et de la collaboration avec d'autres ministères, afin de voir à ce que les réalités des femmes et des hommes soient reflétées de manière visible et uniforme dans les politiques et les programmes gouvernementaux. Mais, avant tout, le PAES me permet, en tant que secrétaire d'État à la Situation de la femme, de mettre l'accent sur des secteurs où il est possible d'obtenir des résultats mesurables, qui profiteront aux Canadiennes et à leurs familles.

Au moyen de consultations internes et externes, les secteurs prioritaires suivants ont été recensés et précisés dans le *Plan stratégique pour 2000-2003* de CFC. Il est possible d'atteindre ces résultats, parce qu'ils reposent sur des initiatives et des partenariats établis. Dans certains cas, une occasion ou un besoin se présente à un moment où il est opportun pour CFC d'intervenir. Ce sont les secteurs déterminants qui orienteront et cibleront les initiatives du PAES et le travail courant du Ministère :

- améliorer l'autonomie économique des femmes (améliorer l'accès des femmes aux prestations en s'appuyant sur le succès de la récente prolongation des prestations parentales; améliorer les connaissances des femmes en matière de régime fiscal; et favoriser l'intégration du point de vue des femmes et des hommes au dialogue sur le commerce international et la migration mondiale);
- éliminer la violence à l'endroit des femmes et des filles (continuer de mettre l'accent sur la question du trafic des êtres humains et voir à ce que le point de vue des femmes et des hommes soit intégré aux stratégies adoptées pour tâcher de trouver une solution au problème; poursuivre le travail d'élaboration d'indices statistiques pour mesurer les progrès de la lutte contre la violence à l'endroit des femmes);
- promouvoir les droits fondamentaux des femmes (faire de plus amples recherches sur les femmes autochtones et accroître leur participation au processus d'élaboration des politiques gouvernementales).

En juin 2000, l'Assemblée générale des Nations Unies a examiné et évalué, lors d'une Session extraordinaire, les progrès réalisés afin d'appliquer les engagements pris à Beijing à la Conférence mondiale sur les femmes (1995). CFC a coordonné la participation du Canada à la

Session extraordinaire, qui portait aussi sur les objectifs des futures activités. CFC continuera de jouer son rôle de chef de file afin de surveiller la mise en oeuvre, par le gouvernement fédéral, du *Programme d'action* de Beijing, ainsi que la mise en oeuvre des résultats de la Session extraordinaire.

Afin de relever les défis et de saisir les possibilités d'un monde en évolution, le gouvernement du Canada s'est engagé à ce qu'aucun membre de la population canadienne ne soit laissé pour compte. La réalisation de l'égalité entre les sexes au cours du nouveau siècle contribuera non seulement à améliorer la participation des Canadiennes à la vie économique, sociale et politique, mais profitera aussi à leurs familles, à leurs enfants et à l'ensemble de la population canadienne. Mais, il s'agit d'un travail en cours et il reste encore beaucoup à faire.

Le Programme d'action pour l'égalité entre les sexes du Canada exigera un renouvellement des partenariats avec les ministères, avec les autres gouvernements, avec les collectivités, avec les organisations non gouvernementales et avec le secteur privé. Il fera fond sur les gains importants réalisés tant sur le plan national qu'international afin d'obtenir des résultats mesurables, viables et efficaces. Mais, surtout, son but sera de permettre à plus de la moitié de notre population d'améliorer la qualité de vie et de contribuer à assurer l'avenir du Canada.

L'honorable Hedy Fry, c.p., députée
Secrétaire d'État (Situation de la femme)

## *DÉCLARATION DE LA DIRECTION*

### *Rapport sur les plans et les priorités de 2001-2002*

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le rapport sur les plans et les priorités de 2001-2002 de Condition féminine Canada.

À ma connaissance, les renseignements contenus dans ce rapport :

- décrivent fidèlement le mandat, les priorités, les stratégies de l'organisation et les résultats escomptés par celle-ci;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du rapport sur les plans et les priorités*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion.

Je suis satisfaite des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RP&P.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le présent document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Nom: _____

Date: 26/02/01

## Section II : Vue d'ensemble du Ministère

### 2.1 Quoi de neuf ?

L'élaboration du Programme d'action pour l'égalité entre les sexes (PAES) est la pierre angulaire du plan stratégique de Condition féminine Canada (CFC) visant à promouvoir l'égalité des femmes et des hommes au cours du nouveau siècle. Le PAES fait partie intégrante du plan stratégique de CFC, s'inspire du *Plan fédéral*, est axé sur l'avenir et fondé sur l'expérience.

Le PAES tablera sur les solides assises du passé et sur des initiatives en cours dans des secteurs clés, qui ont une incidence directe sur la vie des femmes.

Un élément central du PAES, programme quinquennal, est un mécanisme concerté et cohérent, qui permettra de veiller à ce que les initiatives actuelles et nouvelles en matière de politiques et de programmes tiennent compte des considérations liées à l'égalité entre les sexes, c'est-à-dire que les réalités vécues par les femmes et les hommes sont visibles dans l'élaboration de telles initiatives. Cela implique que l'on continue de développer des outils, des méthodes de formation et d'autres services de soutien, y compris des cadres de rendement et d'évaluation. Des projets pilotes seront également entrepris dans des domaines ciblés afin de montrer comment il est possible d'introduire l'analyse comparative entre les sexes (ACS) de façon systématique, ce qui permettra d'obtenir avec efficacité de meilleurs résultats en ce qui a trait aux politiques et aux programmes en matière d'égalité entre les sexes.

Des 20,5 millions de dollars prévus pour le PAES sur une période de cinq ans, le Ministère affectera 10,25 millions de dollars à l'établissement d'un cadre qui lui permettra de mieux travailler sur une base horizontale et en partenariat avec d'autres ministères. Le reste de la somme servira à financer des groupes de femmes et d'autres organisations oeuvrant en faveur de l'égalité dans le cadre du Programme de promotion de la femme. Ces ressources amélioreront non seulement la capacité de CFC de travailler à la promotion de l'égalité entre les sexes avec un plus large éventail de groupes qui s'intéressent à de nouveaux enjeux, mais elles faciliteront aussi la contribution soutenue des groupes à l'intégration de l'ACS dans le processus d'élaboration des politiques gouvernementales aux niveaux national et régional.

CFC cherchera donc des occasions de partenariat avec d'autres ministères afin de mettre au point des initiatives destinées à promouvoir l'égalité entre les sexes d'une manière cohérente, délibérée et visible. Ces initiatives permettraient de combler les lacunes recensées dans le cadre des trois priorités de CFC, soit l'amélioration de l'autonomie économique des femmes, l'élimination de la violence systémique à l'endroit des femmes

et des filles, et la promotion des droits fondamentaux des femmes. Des enjeux précis pour chacune des priorités ministérielles sont présentés dans ce document, au tableau de la section III.

Afin de concevoir des politiques et d'offrir des programmes et des services conformes à l'objectif d'intégration de l'égalité entre les sexes, CFC continuera de renforcer la capacité de partenaires et d'intervenantes et d'intervenants clés et de promouvoir une application plus répandue de l'ACS dans l'ensemble du gouvernement en :

- favorisant une compréhension commune de concepts et de pratiques exemplaires;
- favorisant l'utilisation d'outils et d'indices communs;
- démontrant comment obtenir de meilleurs résultats des politiques et des programmes en relevant, en collaboration avec les ministères « clés » participants, les initiatives où il serait possible d'introduire systématiquement l'ACS.

## 2.2 Mandat, rôles et responsabilités

***Mandat statutaire :***
*Condition féminine Canada a été créé par le gouvernement du Canada en 1976 afin de « coordonner les politiques relatives à la situation de la femme et de gérer les programmes qui s'y rapportent ».* (Décret 1976-779)

Le mandat de CFC sera dorénavant orienté par le nouveau Programme d'action pour l'égalité entre les sexes, qui s'appuiera sur *À l'aube du XXI^e siècle : Plan fédéral pour l'égalité entre les sexes*, de 1995. Il est renforcé par la *Charte canadienne des droits et libertés* (la *Charte*), ainsi que par les engagements pris par le Canada dans le cadre du *Programme d'action* (Beijing, 1995) des Nations Unies et de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.*

***Vision :***
*CFC jouera un rôle crucial en permettant au gouvernement du Canada de respecter son engagement à bâtir une société qui englobe et respecte l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens, en faisant la promotion de l'égalité entre les sexes et de l'inclusion et de la participation, au Canada, des femmes et des filles, dans toute leur diversité.*

***Mission :***
*Promouvoir l'égalité entre les sexes et la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du pays.*

Afin de réaliser de véritables progrès sur le plan de l'égalité entre les sexes, CFC est fermement déterminé à consulter les organisations non gouvernementales (ONG), les gouvernements provinciaux et territoriaux, les chercheuses et chercheurs, le secteur privé, les gouvernements étrangers et les organisations internationales, et à travailler en partenariat avec ceux-ci.

CFC reconnaît aussi que l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas uniquement une question de justice sociale, mais un facteur propre à tous les aspects de la vie qui a une incidence sur la situation économique, la sécurité et la protection, la santé et le bien-être des femmes, de leurs enfants et de leurs familles. La réalisation de l'égalité entre les sexes exige donc une approche holistique et horizontale qui touche tous les secteurs de la société. La question de la violence à l'endroit des femmes, par exemple, est un problème à la fois social et économique, un problème de santé et un problème qui intéresse le système de justice pénale.

En raison de son mandat horizontal et de la diversité de ses partenaires, CFC agira principalement comme courtier du savoir sur l'égalité entre les sexes. À ce titre, CFC facilite l'interaction et le partage d'information entre les partenaires et joue un rôle de premier plan dans la détermination des possibilités d'apporter une contribution opportune au processus fédéral d'élaboration de politiques.

CFC s'acquittera aussi d'un rôle complémentaire de portail de l'information et des personnes-ressources sur l'égalité entre les sexes dans l'administration fédérale.

Parallèlement, au fur et à mesure que le PAES donnera des résultats, CFC tentera de se positionner en tant que centre d'expertise en faisant proactivement la promotion de pratiques exemplaires et en partageant des connaissances et des cadres avec des intervenantes, des intervenants et des partenaires afin qu'ils puissent, à leur tour, promouvoir l'égalité entre les sexes dans leurs programmes et politiques.

Ces rôles établis, le Ministère se trouvera bien positionné pour agir en tant qu'agent de changement au sein du gouvernement du Canada.

## 2.3 Objectif du Ministère

L'objectif du programme est de promouvoir l'égalité entre les sexes dans toutes les sphères de la vie canadienne.

### Organisation et exécution du programme

La *coordonnatrice* de CFC dirige le Ministère et relève, sur le plan juridique, de la ministre responsable de la Condition féminine et, sur une base continue, de la secrétaire d'État (Situation de la femme).

La *Direction des services de l'exécutif et de l'information* est responsable des services de planification, d'évaluation et de rapport du Ministère et assure des services de coordination et d'appui à la coordonnatrice et à la secrétaire d'État (Situation de la femme), y compris des services de liaison et de correspondance ministérielles. Elle offre également des services de bibliothèque et d'information, de gestion des documents, de distribution et de traduction, qui appuient tous les aspects du travail du Ministère.

La *Direction de l'analyse et de l'élaboration des politiques et des relations extérieures* examine les politiques, mesures législatives, initiatives et programmes actuels et prévus du gouvernement fédéral et les soumet à une ACS. Elle formule des recommandations et des stratégies et travaille en collaboration avec d'autres ministères fédéraux à la promotion de l'égalité entre les sexes. Elle s'attache à combler les lacunes des politiques relativement à des questions qui intéressent les femmes. Sur le plan international, la Direction fait la promotion des politiques et des priorités du Canada en matière de droits fondamentaux des femmes et d'égalité entre les sexes. Elle collabore en outre avec divers partenaires, dont les gouvernements provinciaux et territoriaux, la société civile et les ONG, les organisations internationales ou multilatérales et d'autres gouvernements dans le cadre d'activités liées aux politiques.

La *Direction des communications et des consultations* renseigne les groupes de femmes et le public sur les priorités et les programmes du gouvernement fédéral par rapport à la situation des femmes. Elle sert de point de contact pour les communications externes ainsi que les conseils et la planification touchant les consultations. Elle rédige des discours et s'occupe des relations avec les médias. Elle procède aussi à des analyses des médias, répond aux demandes du public, produit des publications et des documents promotionnels et dispense des conseils en matière de communications.

La *Direction de l'analyse comparative entre les sexes* aide d'autres ministères et organismes fédéraux à mettre en place des processus qui permettront d'intégrer l'ACS à l'ensemble de leurs activités d'élaboration de politiques et de programmes.

La *Direction du Programme de promotion de la femme et des Opérations régionales* gère la mise en oeuvre du *Programme de promotion de la femme* qui fournit de l'aide financière et des services professionnels à des groupes de femmes et à d'autres organisations bénévoles oeuvrant pour l'égalité des femmes au niveau communautaire, régional ou national. Grâce à sa composante *Opérations régionales*, la Direction assure aussi la mise en oeuvre régionale du mandat du Ministère. Elle compte 35 personnes dans 16 points de service régionaux situés de part et d'autre du pays, ce qui assure à CFC un lien direct avec les collectivités et les partenaires.

La *Direction de la recherche en matière de politiques* est responsable de la mise en oeuvre et de l'administration du Fonds de recherche en matière de politiques, qui attribue des marchés pour des recherches prospectives en matière de politiques, parfois urgentes, sur des enjeux liés à l'égalité des femmes. La Direction contribue, en outre, grâce à des recherches, à l'analyse et à l'élaboration de politiques sur l'égalité des sexes, fournit de l'information aux groupes de femmes, aux chercheuses et aux chercheurs et à d'autres publics cibles sur des recherches courantes et récentes, et collabore, avec des ministères et des organismes de recherche canadiens et internationaux, à des initiatives et à des projets de recherche en matière de politiques.

La *Direction de la gestion des ressources* est responsable des rapports prévus par la loi et fournit des services dans les domaines de la gestion des ressources humaines et financières, de l'informatique, des télécommunications, de la sécurité et de la gestion du matériel et des marchés.

**Organigramme de**
**Condition féminine Canada**
**116 ETP***

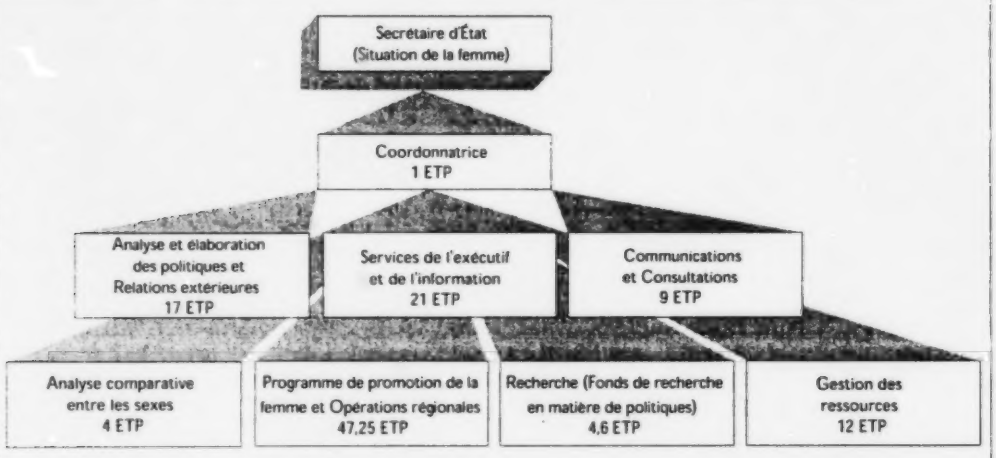


* ETP = Équivalents temps plein. Les ressources de toutes les directions contribuent au secteur d'activité de Condition féminine Canada et à ses principaux engagements en matière de résultats.

Il n'y a pas eu de changement depuis le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2000-2001 ou le *Rapport ministériel sur le rendement* pour la période se terminant le 31 mars 2000, à l'exception du nombre d'employées et d'employés (ETP).

## 2.4 Contexte de planification

Les priorités de CFC appuient l'ensemble de sa mission et l'engagement du gouvernement canadien à promouvoir l'égalité entre les sexes. Ces priorités appuient aussi les engagements que le gouvernement a pris dans le *Discours du Trône* par rapport aux enfants et aux familles, à des collectivités fortes et sûres, aux peuples autochtones et à la création et au partage de possibilités aux niveaux national et mondial. Dans le cadre d'une étroite collaboration avec d'autres ministères gouvernementaux, collaboration qui comprend l'aide à la formation sur une base continue, le développement d'outils d'ACS et de cadres d'évaluation, les priorités de CFC viennent appuyer et compléter les objectifs stratégiques de ses partenaires du PAES.

En cette ère de mondialisation, la population canadienne, et les femmes en particulier, juge essentiel que le gouvernement se dote d'un programme national qui prévoit la pleine participation des Canadiennes et des Canadiens de toutes les régions du Canada, si diverses soient-ils quant à la race, l'origine nationale, ethnique ou autochtone, la couleur,

la religion, l'âge, le sexe, l'état matrimonial, la situation de famille, les incapacités ou l'orientation sexuelle. La population souhaite que le gouvernement fasse respecter ses droits et rétablisse les principes fondamentaux de la responsabilité sociale et de la démocratie. De plus, les Canadiennes et les Canadiens veulent que les politiques et les programmes fédéraux reflètent leurs priorités.

En se fondant sur son expertise, ses capacités de recherche et d'analyse des politiques, ses réseaux et les partenariats établis, CFC est bien placé pour aider le gouvernement à répondre à ces attentes, grâce à ses politiques et ses activités nationales et internationales.

Même si d'importants progrès ont été réalisés en faveur de l'égalité des sexes, les nombreux défis posés par une société et une économie en évolution gênent de plus amples progrès. Au cours du dernier quart de siècle, la situation des femmes a changé de façon notable au Canada. Les changements démographiques, comme une population vieillissante et de plus en plus diversifiée, des structures familiales différentes, l'évolution du marché du travail, les progrès technologiques et la mondialisation ont tous eu une incidence marquée sur la vie des femmes et de leurs familles.

À la lumière de ces défis, les secteurs déterminants suivants orienteront et cibleront les initiatives du PAES et le travail courant du Ministère :

Dans l'ensemble, la part des gains et du revenu total des femmes a augmenté graduellement, bien que les écarts demeurent toujours importants. En 1997, les gains des femmes correspondaient à 54 p. 100 de ceux des hommes et leur revenu total à 58 p. 100. En outre, la part du revenu après impôt des femmes a toujours été de 3 à 5 p. 100 supérieure au revenu avant impôt — preuve que l'impôt sur le revenu des particuliers a eu une incidence positive sur l'égalité entre les sexes. Les mesures du régime fiscal qui reconnaissent le travail de prestation de soins aux personnes à charge en sont une raison. Des preuves tendent aussi à démontrer une amélioration graduelle de l'équilibre entre les sexes dans le travail rémunéré et non rémunéré.

Il s'agit toutefois de tendances générales qui ne reflètent pas la situation de toutes les femmes et de tous les hommes.

Des facteurs comme la race, l'origine nationale, ethnique ou autochtone, la couleur, la religion, l'âge, le sexe, l'état matrimonial, la situation de famille, les incapacités et l'orientation sexuelle font en sorte que certains groupes de femmes réussissent, alors que d'autres se situent bien en deçà de la moyenne. L'ACS est essentielle pour faire face à cette diversité et remettre en question nos hypothèses voulant que le temps puisse avoir raison d'un grand nombre des inégalités entre les sexes.

En s'appuyant sur le succès de la récente prolongation des prestations parentales, CFC travaillera avec des partenaires des ministères pertinents afin d'améliorer l'accès des femmes à d'autres prestations. Par ailleurs, CFC s'efforcera d'améliorer les connaissances des femmes au sujet du régime fiscal et, ainsi, de raffermir leur autonomie économique et celle de leurs familles.

L'interdépendance entre l'autonomie économique des femmes et leur capacité d'échapper à des relations violentes n'est qu'un exemple de la nécessité d'une démarche intégrée et intersectorielle visant à contrer la violence à l'endroit des femmes. Les gouvernements, les ONG (particulièrement celles qui oeuvrent en faveur de l'égalité des femmes), les entreprises et les particuliers ont pris d'importantes mesures afin de trouver une solution au problème de la violence envers les femmes.

Afin d'évaluer l'efficacité de ces mesures, CFC et ses homologues provinciaux et territoriaux collaborent à l'élaboration d'une série d'indices de haut niveau de la violence à l'endroit des femmes, qui pourront être suivis au fil du temps. Ces indices, lorsqu'ils sont combinés à d'autres données, fourniront des renseignements précieux qui permettront de déterminer quelles mesures, parmi celles qui sont actuellement déployées pour contrer la violence à l'endroit des femmes et des enfants, peuvent être étendues ou améliorées.

Le trafic des êtres humains, problème nouveau et sérieux, comporte des dimensions liées au sexe. Des femmes et des enfants font présentement l'objet de trafic vers le Canada, et à l'intérieur du pays, principalement dans le cadre de l'industrie du sexe où ils sont exploités. Cette hausse de la migration des femmes et la féminisation de la pauvreté dans beaucoup de pays accroissent la vulnérabilité des femmes aux prises avec le crime organisé.

Au niveau fédéral, CFC a fait preuve de leadership en amenant la question du trafic des êtres humains à l'avant-scène. CFC continuera de concentrer son attention sur ce secteur des plus préoccupants et de travailler avec ses partenaires d'autres ministères afin d'élaborer des stratégies globales pour mettre un terme à cette odieuse activité.

De plus en plus, et en réponse à des pressions des ONG et de simples citoyennes et citoyens, la transparence, la participation des citoyennes et des citoyens et la convergence de l'élaboration de politiques sociales et économiques ont fait leur apparition dans le contexte de diverses tribunes commerciales, tel le Sommet des Amériques. Le gouvernement fédéral a d'ailleurs souligné, dans le *Discours du Trône*, que la 3e édition de cet événement, qui aura lieu à Québec cette année, sera une occasion exceptionnelle pour faire connaître l'intérêt du Canada pour le renforcement de la démocratie et des droits de la personne dans notre hémisphère.

Le Sommet des Amériques sera l'occasion de promouvoir l'égalité entre les sexes, d'intégrer les considérations liées à l'égalité entre les sexes dans l'hémisphère, et de mettre en évidence le Canada et sa réputation de chef de file de la promotion de l'égalité entre les sexes et des droits fondamentaux des femmes.

CFC continuera de travailler avec divers partenaires afin de créer et de partager, au niveau mondial, des possibilités de promotion de l'égalité entre les sexes et des droits fondamentaux des femmes, particulièrement en faisant la promotion de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes aux programmes et activités d'organisations oeuvrant à l'échelle internationale.

Sur le plan des droits fondamentaux, l'évolution de l'interprétation par les tribunaux canadiens des droits énoncés dans la *Charte* témoigne de l'importance cruciale de soumettre à une ACS, et à d'autres analyses de l'égalité, toute politique gouvernementale, dès le début du processus d'élaboration.

Des instruments internationaux des droits de la personne sont aussi utilisés à la fois pour attirer l'attention internationale sur les répercussions des lois et des pratiques gouvernementales du Canada sur les femmes et aux fins d'interprétation pour l'application des lois canadiennes et de la *Charte*.

Dans un pays comme le Canada, la diversité des femmes (leur race, origine nationale, ethnique ou autochtone, couleur, religion, âge, sexe, état matrimonial, situation de famille, incapacités et orientation sexuelle) pose de multiples défis à l'égalité entre les sexes. CFC plaide toujours en faveur de la reconnaissance des droits fondamentaux des femmes au pays, et partout dans le monde, et de l'importance d'éliminer les multiples obstacles auxquels sont confrontées nombre de femmes pendant leur vie.

Sur le plan international, le Canada aura l'occasion de favoriser la compréhension des liens entre le sexe et la race à l'occasion de la prochaine Conférence mondiale contre le racisme, qui aura lieu en Afrique du Sud, en septembre. Au Canada, les femmes et les filles autochtones représentent le secteur de la population qui connaît la plus forte croissance. On reconnaît de plus en plus, tant sur le plan national qu'international, que les problèmes liés aux droits fondamentaux des femmes autochtones, inuites et métisses sont cruciaux et qu'il faut les régler.

L'engagement pris par le gouvernement du Canada relativement aux principes de bon gouvernement et à une grande responsabilisation des collectivités autochtones favorisera la prospérité économique et améliorera le niveau de vie. Pour que les femmes autochtones profitent des possibilités de croissance économique, il faut éliminer les disparités sociales et économiques qui les empêchent de participer pleinement à la société canadienne et à l'économie mondiale.

CFC entreprendra plus de recherches sur les femmes autochtones, qui seront par ailleurs menées par des femmes autochtones, afin de mieux comprendre ces disparités. Une telle base de connaissances contribuera davantage aux initiatives du gouvernement visant à améliorer ses relations avec les peuples autochtones et au travail entrepris pour répondre aux besoins fondamentaux des collectivités des Premières nations en matière d'emplois, de santé, d'éducation, de logement et d'infrastructure. De plus, CFC adoptera des mesures afin d'accroître la participation de femmes autochtones à la conception de programmes et de politiques.

En juin 2000, l'Assemblée générale des Nations Unies a examiné et évalué, lors de la Session extraordinaire « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI$^{e}$ siècle », les progrès réalisés afin d'appliquer les engagements pris à Beijing à l'occasion de la Conférence mondiale sur les femmes (1995). CFC a coordonné la participation du Canada à la Session extraordinaire, qui portait aussi sur les objectifs des futures activités. CFC continuera de jouer son rôle de chef de file afin de surveiller la mise en oeuvre, par le gouvernement fédéral, du *Programme d'action* de Beijing, ainsi que la mise en oeuvre des résultats de la Session extraordinaire.

Dans le but de revoir et d'évaluer les processus de gestion des programmes, on effectuera, au cours du présent exercice, une vérification des subventions et contributions du Programme de promotion de la femme. Elle tiendra compte des perspectives financières et comptables dans un contexte de diligence raisonnable.

Les recommandations de cet examen seront abordées dans le *Rapport sur les plans et les priorités* de l'an prochain. De plus, au cours du prochain exercice, CFC se préparera à une évaluation de son Programme de promotion de la femme qui, au cours des trois dernières années, a fonctionné selon de nouvelles lignes directrices en matière de financement.

## 2.5 Dépenses prévues

| **($ millions)** | Prévisions de dépenses 2000-2001[1] | **Dépenses prévues 2001-2002** | Dépenses prévues 2002-2003 | Dépenses prévues 2003-2004 |
|---|---|---|---|---|
| **Budgétaire du Budget principal des dépenses** | 17,6 | **21,2** | 22,7 | 22,7 |
| Non-budgétaire du Budget principal des dépenses | | | | |
| Moins : Recettes disponibles | | | | |
| **Total du Budget principal des dépenses** | 17,6 | **21,2** | 22,7 | 22,7 |
| Rajustements des dépenses prévues[2] | 2,6 | — | — | — |
| | 20,2 | **21,2** | 22,7 | 22,7 |
| Moins : Recettes non disponibles | | | | |
| Plus : Coût des services reçus sans frais | 1,4 | **0,9** | 0,9 | 0,9 |
| **Total des dépenses prévues** | 21,6 | **22,1** | 23,6 | 23,6 |
| **Équivalents temps plein** | 110,85 | **115,85** | 126,85 | 126,85 |

1 Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses nettes prévues à la fin de l'exercice.

2 Les ajustements aux dépenses prévues pour 2000-2001, qui se chiffrent à 2,6 millions de dollars, comprennent 2 millions de dollars du financement prévu en 2000-2001 pour l'élaboration du Programme d'action pour l'égalité entre les sexes (PAES) et d'autres besoins de fonctionnement mineurs comme des ajustements liés aux conventions collectives. Les dépenses prévues pour 2001-2002 et les exercices futurs ont été ajustés pour tenir compte du financement du PAES et de certaines hausses au titre des conventions collectives, par rapport au RPP de 2000-2001. En somme, le PAES représente une augmentation financière de 2 millions de dollars en 2000-2001, de 3,5 millions en 2001-2002 et de 5 millions en 2002-2003 et sur une base permanente par la suite (comme en témoignent les chiffres du tableau moins les coûts mineurs pour les locaux transférés à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada). L'affectation entre les crédits (c.-à-d. le budget de fonctionnement et les subventions et contributions) est répartie également.

## Section III : Plans, résultats, activités et ressources du Ministère

### Secteur d'activité de Condition féminine Canada : Promouvoir l'égalité entre les sexes.

### 3.1 Renseignements détaillés sur le secteur d'activité

#### Objectif du secteur d'activité

CFC a adopté un secteur d'activité qui est synonyme de sa mission :

*Promouvoir l'égalité entre les sexes et assurer la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du pays.*

#### Description du secteur d'activité

*Promouvoir l'égalité entre les sexes et assurer la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du pays, à savoir :*

- *appuyer les efforts en vue d'améliorer la condition féminine, en collaboration avec les ministères et les organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec les administrations municipales, les organisations non gouvernementales, l'industrie et les responsables de l'éducation et de la santé;*
- *subventionner les initiatives des groupes de femmes et des autres organisations bénévoles qui oeuvrent pour l'égalité des femmes;*
- *fournir des renseignements et des services professionnels au grand public, aux groupes clients et aux organisations afin d'accroître la sensibilisation à des questions liées à l'égalité des femmes et de faciliter des mesures collectives à l'échelle locale, régionale et nationale visant à promouvoir l'égalité des femmes;*
- *financer la recherche indépendante sur les politiques gouvernementales qui influent sur les femmes et leur progrès vers l'égalité;*
- *collaborer avec d'autres pays et organisations multilatérales pour promouvoir les politiques officielles sur l'égalité entre les sexes.*

Au cours de l'exercice 2000-2001, le plan stratégique du Ministère a été revu pour s'assurer d'accorder l'attention voulue :

- à la nouvelle orientation établie par la direction, qui a été validée par le personnel;
- à la préparation de cadres de planification et d'évaluation du Ministère qui sont réalistes et qui peuvent servir de guide à l'établissement des objectifs, des stratégies, du plan d'action, des indices et des résultats anticipés du Ministère.

Le tableau qui suit s'inspire du Plan stratégique antérieur de CFC et comprend la liste complète des principales activités du Ministère ainsi que l'affectation des ressources.

## 3.2 Principaux engagements en matière de résultats, et résultats, activités et ressources prévus

### Activité prévue

| Principaux engagements fédéraux en matière de résultats | Résultats prévus par CFC | Stratégies ministérielles |
|---|---|---|
| 1. Des politiques gouvernementales affermies et plus équitables par le biais de politiques, de recherches, de lois, de programmes et de services qui tiennent compte des répercussions différentes sur les femmes et les hommes, de la diversité des points de vue des femmes et des réalités qui font partie de leur vie | *1. Avoir influencé l'élaboration de politiques officielles justes et équitables* | **A. *Programme d'action pour l'égalité entre les sexes* en tenant compte des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans trois secteurs d'activités stratégiques :**<br>• l'élimination de la violence à l'endroit des femmes et des jeunes filles<br>• l'amélioration de l'autonomie économique des femmes<br>• la promotion des droits fondamentaux des femmes |

## Activité prévue

| Comment | Activités clés | Incidences prévues | Dépenses prévues |
|---|---|---|---|
| - diriger l'intégration de l'ACS dans l'élaboration des politiques et des programmes dans les ministères et les institutions clés<br><br>- mener des analyses en matière de politiques et élaborer des politiques<br><br>- établir des partenariats stratégiques<br><br>- collaborer avec la société civile et des ONG afin d'intégrer l'ACS aux politiques officielles<br><br>- faire participer les Canadiennes et les Canadiens<br><br>- faire la promotion des politiques et des priorités du Canada relativement à l'égalité entre les sexes au niveau international | - procéder à des projets pilotes en partenariat avec les ministères pertinents<br><br>- lancer des initiatives ciblées afin de combler les lacunes et de régler les problèmes<br><br>- renforcer la capacité d'ACS dans des ministères précis<br><br>- renforcer la capacité de la société civile et des ONG<br><br>- offrir aux partenaires divers moyens de commenter les politiques officielles<br><br>- participer à certaines tribunes internationales et y jouer un rôle | - La réalité des femmes et des hommes est bien intégrée aux politiques et aux programmes gouvernementaux, particulièrement en ce qui a trait au trafic, à l'amélioration de l'accès des femmes aux prestations et à un meilleur accès pour les femmes autochtones<br><br>- Les ministères et les institutions clés comprennent mieux le lien entre l'égalité entre les sexes et le contexte de la politique socio-économique<br><br>- Les groupes de femmes et ceux oeuvrant en faveur de l'égalité ont un meilleur accès au processus d'élaboration des politiques officielles, tant sur le plan national qu'international<br><br>- Les valeurs canadiennes par rapport à l'égalité entre les sexes et aux droits fondamentaux des femmes sont reflétées dans certaines tribunes internationales | 8,3 millions de $ |

## Activité prévue

| Principaux engagements fédéraux en matière de résultats | Résultats prévus par CFC | Stratégies ministérielles |
|---|---|---|
| 2. Un plus large éventail d'intervenantes et d'intervenants informés et efficaces, qui travaillent activement à promouvoir l'égalité entre les sexes, y compris les groupes et les institutions des secteurs public, privé et bénévole | 2. *Avoir contribué à accroître les connaissances sur les réalités des femmes et les enjeux liés à l'égalité entre les sexes ainsi que la sensibilisation par rapport à ces questions* | **B. Accélérer l'acquisition de connaissances sur certains enjeux auprès de publics clés sur les secteurs d'activités stratégiques suivants :**<br>• l'élimination de la violence à l'endroit des femmes et des jeunes filles<br>• l'amélioration de l'autonomie économique des femmes<br>• la promotion des droits fondamentaux des femmes |

## Activité prévue

| Comment | Activités clés | Incidences prévues | Dépenses prévues |
|---|---|---|---|
| - établir des partenariats<br>- mettre l'accent sur des enjeux précis de secteurs d'activités stratégiques<br>- offrir de l'aide financière et des services professionnels<br>- faire des recherches en matière de politiques fondées sur l'égalité et des analyses pour combler les lacunes sur le plan des connaissances<br>- faciliter la diffusion d'information au sein du Ministère et entre les partenaires | - préparer des exemples sectoriels et des travaux de réflexion<br>- mettre au point des outils et des documents de communication (formation, indices, publications de recherche, etc.) | - une meilleure base de connaissances et une sensibilisation accrue du public relativement à certains enjeux grâce à des recherches en matière de politiques fondées sur l'égalité entre les sexes, l'analyse et la diffusion d'information et de données (p. ex. : les répercussions du commerce sur l'égalité entre les sexes, l'égalité entre les sexes et le régime fiscal et le trafic)<br>- un dialogue public informé sur les enjeux liés à l'égalité entre les sexes<br>- une amélioration des connaissances, compétences et capacités des ministères fédéraux (y compris CFC), d'autres gouvernements, d'ONG et du public en général par rapport à l'application de l'ACS<br>- une participation et un engagement plus importants des jeunes Canadiennes et Canadiens ainsi que des femmes autochtones au dialogue public sur les politiques touchant l'égalité entre les sexes<br>- une amélioration de la connaissance et de la compréhension de la question de l'égalité entre les sexes dans le cadre du régime fiscal canadien et du commerce<br>- une utilisation optimisée des ressources gouvernementales | (suite)<br>11,1 millions de $ |

## Activité prévue

| Principaux engagements fédéraux en matière de résultats | Résultats prévus par CFC | Stratégies ministérielles |
|---|---|---|
| 2. (Suite) Un plus large éventail d'intervenantes et d'intervenants informés et efficaces, qui travaillent activement à promouvoir l'égalité entre les sexes, y compris les groupes et les institutions des secteurs public, privé et bénévole | 2. *(Suite) Avoir contribué à accroître les connaissances sur les réalités des femmes et les enjeux liés à l'égalité entre les sexes ainsi qu'à la sensibilisation par rapport à ces questions* | **C. Favoriser des partenariats avec des partenaires clés dans le but de réaliser des changements ciblés dans les secteurs d'activités stratégiques suivants :**<br>• l'élimination de la violence à l'endroit des femmes et des jeunes filles<br>• l'amélioration de l'autonomie économique des femmes<br>• la promotion des droits fondamentaux des femmes |

## Activité prévue

| Comment | Activités clés | Incidences prévues | Dépenses prévues |
|---|---|---|---|
| - mettre l'accent sur des enjeux précis<br>- cibler des institutions en particulier<br>- offrir du financement et des services professionnels<br>- promouvoir l'intégration de l'égalité entre les sexes dans les principales tribunes internationales<br>- promouvoir la recherche en matière de politique fondée sur l'égalité des sexes dans les ministères et les institutions clés | - mettre au point des programmes d'études en collaboration avec les partenaires universitaires<br>- mettre au point des processus et des outils de sensibilisation sur l'ACS à l'intention des ONG<br>- compiler et rendre publiques des pratiques exemplaires en matière d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes et préparer des documents de communication<br>- participer et contribuer à l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans des tribunes internationales choisies<br>- encourager la réalisation de recherches en matière de politiques fondées sur l'égalité entre les sexes et y collaborer avec des institutions et des réseaux de recherche | - une augmentation de la capacité des institutions (y compris les étudiantes et étudiants ainsi que les enseignantes et enseignants) à appliquer l'ACS<br>- l'accroissement de la capacité amène des changements<br>- une plus grande intégration du point de vue des femmes et des hommes dans des tribunes internationales choisies<br>- une plus grande intégration du point de vue des femmes et des hommes dans la recherche en matière de politiques d'institutions et de réseaux clés | (suite)<br>11,1 millions de $ |

## Activité prévue

| Principaux engagements fédéraux en matière de résultats | Résultats prévus par CFC | Stratégies ministérielles |
|---|---|---|
| 3. Efficacité du Ministère | *3. Avoir amélioré l'efficience et l'efficacité du Ministère* | **D. Améliorer les opérations internes et de la gestion des ressources humaines** |

## Activité prévue

| Comment | Activités clés | Incidences prévues | Dépenses prévues |
|---|---|---|---|
| - faire participer le personnel<br>- renforcer la responsabilisation du personnel<br>- procéder à un examen annuel<br>- intégrer des renseignements financiers et non financiers de grande qualité | - diriger la mise en oeuvre des processus de planification et d'évaluation stratégiques<br>- continuer de donner suite aux recommandations du groupe de travail interne formé en réponse au Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux<br>- poursuivre la mise en oeuvre de l'infrastructure de la GI/TI dans le contexte de l'initiative du Gouvernement en direct<br>- établir l'intranet de CFC<br>- établir des normes de services dans des secteurs choisis<br>- terminer la mise en oeuvre de la modernisation de la fonction de contrôleur | - des processus de planification et d'évaluations stratégiques plus participatifs et intégrés<br>- des progrès vers la création d'un milieu de travail juste, favorable et sensible aux besoins de la famille et d'un effectif hautement qualifié et motivé<br>- l'amélioration continue de l'efficacité du Ministère<br>- le personnel a davantage accès à l'information<br>- un processus décisionnel plus efficace qui permet une saine gestion des risques et des contrôles appropriés des systèmes | 1,8 million de $ |
| **Total :** | | | **21,2 millions de $** |

**Tableau 4.1 : Sommaire des paiements de transfert**

| (en millions de dollars) | Prévisions de dépenses 2000-2001[1] | **Dépenses prévues 2001-2002[1]** | Dépenses prévues 2002-2003[1] | Dépenses prévues 2003-2004 |
|---|---|---|---|---|
| **Promotion de l'égalité entre les sexes** | | | | |
| **Subventions — Aide financière et services professionnels offerts par le Programme de promotion de la femme** | 9,3 | **10,0** | 10,8 | 10,8 |
| **Total des subventions** | 9,3 | **10,0** | 10,8 | 10,8 |

[1] Comparativement au RP&P de 2000-2001, ces chiffres reflètent une augmentation de l'ordre de 1 million de dollars en 2000-2001, de 1,75 million en 2001-2002 et de 2,5 millions en 2002-2003 et sur une base permanente relativement à 50 p. 100 du financement prévu pour l'élaboration du Programme d'action pour l'égalité entre les sexes.

**Tableau 4.2 : Coût net du programme pour l'année budgétaire**

| | Total (en millions de dollars) |
|---|---|
| **Dépenses nettes prévues** | 21,2 |
| *Plus : Services reçus sans frais* | |
| Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) | 0,5 |
| Cotisations aux régimes d'assurance des employées et employés et coûts payés par le SCT | 0,4 |
| Protection des accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada | |
| Traitements et coûts des services juridiques fournis par Justice Canada | |
| | 0,9 |
| Moins : Recettes non disponibles | |
| **Coût net du programme pour 2001-2002** | **22,1** |

## Section V : Autres renseignements

### 5.1 Personnes-ressources de Condition féminine Canada

**1) Liste des rapports ministériels prévus par la loi**

- *Budget principal des dépenses de CFC : Rapport sur les plans et les priorités*
- *Rapport sur le rendement de CFC*

Pour consulter d'autres rapports ou documents, visiter le site Web de CFC à l'adresse http://www.swc-cfc.gc.ca.

**2) Personnes-ressources**

- Pour obtenir de l'information financière, communiquer avec :
  Guylaine Métayer
  Directrice, Gestion des ressources et Services de l'informatique
  Téléphone : (613) 947-1453
  Télécopieur : (613) 947-6113
  Courriel : metayerg@swc-cfc.gc.ca

- Pour de l'information au sujet du présent rapport, communiquer avec :
  Donna McKeeby
  Directrice, Services de l'exécutif et de l'information
  Téléphone : (613) 992-5399
  Télécopieur : (613) 943-0449
  Courriel : mckeebyd@swc-cfc.gc.ca

  ou

  Josiane Désilets
  Planification, évaluation et rapports stratégiques du ministère
  Téléphone : (613) 995-3955; Télécopieur : (613) 943-0449
  Courriel : desiletsj@swc-cfc.gc.ca

- Pour des renseignements généraux :
  Téléphone : (613) 995-7835; Télécopieur : (613) 957-3359